

RESUME DU PROJET

- PROPRIETAIRE D'EXPLOITATION : **MARAICHERS COTE D'IVOIRE**
- ADRESSE POSTALE : **11 BP71ABIDJAN 11**
- E-MAIL : / maraichers.ci@gmail.com /
culture_maraicheres@yahoo.co.uk
- TEL: **21 – 28 – 44 – 23**
02 – 57 – 34 – 67
09 – 84 – 39 – 89
- LIEU D'EXPLOITATION : **YAPIKRO SP BROBO**
- SUPERFICIE A TERME : **04 HECTARES**
- INVESTISSEMENT TOTAL :
- GENRE DE SPECULATION : **CULTURES MARRAICHES**
- RENDEMENT MOYEN PAR HECTARE :
- PRODUCTION ENVISAGEE EN
ANNEE DE CROISIERE :
- MARCHE VISE : **100 % LOCAL**
- PRIX PROPOSES :
- CHIFFRE D'AFFAIRE PREVISIONNEL :
EN ANNEE DE CROISIERE :
- EMPLOI PREVUS : **09 EMPLOIS**

1-1 EXPOSE, RESUME DU PROJET

Le projet initié par l'Association MARAICHERS COTE D'IVOIRE vise essentiellement la production et la commercialisation de deux variétés d'aubergines et aussi des autres produits vivriers .

- L'aubergine locale :

Elle des fruits ronds, plus ou moins gros, de couleurs différentes, au goût très fort (n'drowa d'Issia).

- L'aubergine importée :

Elle a des fruits allongés ou ronds, de couleur violette. Leur goût n'est pas plus fort (violette).

Ses deux variétés s'adaptent parfaitement aux conditions pédoclimatiques de la région de Brobo , zone d'activité du projet. Elles sont considérées comme des produits de bonne qualité car de grande consommation et sont prisées par les Ivoiriens pour leurs qualités organoleptiques.

Pour sa part, le projet envisage la production et la commercialisation d'environ 75 tonnes en année de croisière (3^{ème} année).

- La tomate

- Le gombo

1-2 JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet décrit ci-dessous présente de nombreux atouts qui justifient sa réalisation. Il s'agit notamment de :

- la valorisation de l'énorme potentiel vivrier de la région de BROBO .
- La promotion de la production vivrière en assurant des revenus additionnels au Membres de l'Association.
- Contribuer à l'autosuffisance alimentaire en légume de grande consommation (tomate, gombo, piment, choux, etc...)

Enfin, il s'inscrit dans le cadre de la politique agricole du gouvernement.

II – APERCU TECHNIQUE DU PROJET

2-1 – SUPERFICIE EXPLOITABLE

La superficie envisagée dans ce projet est de quatre hectares. Cette étendue sera obtenue en bordure du barrage proche du village de YAPIKRO dans la sous-préfecture de BROBO. La mise en valeur de cette parcelle se fera en deux (2) phases bien distinctes réparties sur 4 mois et comprendrons 2 cycles de production :

- Les travaux de terrassement et
- Les travaux de culture.

Dans ces conditions, le planning de réalisation de la superficie se présente comme suit :

1^{er} cycle : Mise en valeur de 4 hectares de riz

- Travaux de terrassement : 45 jours
- Travaux de Culture : 60 jours

1^{ère} année : 2 hectares

2^{ème} année : (2+1) hectares soit au total 3 hectares

3^{ème} année : (3+1) hectares soit au total 4 hectares de croisière

2^{ème} cycle

4^{ème} année : (4+0) hectares

5^{ème} année : (4+0) hectares

2-1- CONDITION D'EXPLOITATION

Les travaux de terrassement comprendrons le défrichage, le dessouchage, le labour et le planage de la parcelle.

2-2- TRAVAUX DE CULTURE

2-3-1- 1^{er} CYCLE – 4 hectares de riz pluvial

Les différents travaux de culture à réaliser concernant :

- la préparation du sol
- la pépinière
- la plantation
- la protection phytosanitaire
- l'entretien
- la récolte

a- la préparation du sol

Elle se fait en deux temps :

❖ Préparation initiale

Quelques mois avant le repiquage, nous ferons un apport de compost (fumier) suivi d'un gyrobroyage et d'un passage de pulvérisateur.

❖ Préparation finale

Au moins un mois avant la plantation, faire un labour profond (35 Cm environ), suivi d'un pulvérisage croisé, précédé de l'épandage, de l'ameublement et de l'engrais de fond éventuellement.

b- la pépinière

Il faut 125m² de pépinière pour un hectare de N'drowa. Nous aurons à désinfecter les couches de semis au Furadan 5grs ; à raison de : 1Kg/125 m².

La quantité de semence à l'hectare est de 300 grs.

Le semis se fera en ligne. Il sera espacé de 10 cm. La durée de la pépinière est de 30 à 45 jours.

c- La plantation

Le repiquage se fera sur des petits billons. Les distances de plantation à observer sont : 1,20 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes. Ainsi, on pourra avoir comme densité de plantation 20.750 plants à l'hectare. Ces plants seront repiqués jusqu'au premières feuilles, puis « bornés ».

d- La fertilisation

Les engrais minéraux sont des poudres ou des grains qui contiennent des éléments nutritifs indispensables aux cultures. Ces éléments sont principalement : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. Pour le projet maraîcher de YAPIKRO nous comptons utiliser les différents types d'engrais et les dosages suivants :

| EPOQUE D'APPLICATION | TYPE D'ENGRAIS | DOSE (KG/HA) | PRIX UNITAIRE UNITAIRE/KG (FCFA) |
|---------------------------|----------------|--------------|----------------------------------|
| 30 jours avant plantation | DOLOMIE | 400 | 80 |

| | | | |
|-------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| Au billonnage | - N.P.K 10-18-18 - UREE - TRIPLE - SULFATE DE POTASSE | 200 100 100 100 | 220 200 200 220 |
| 2 mois après plantation | - UREE - SULFATE DE POTASSE | 50 50 | 200 200 |
| 3 mois après plantation | - UREE - SULFATE DE POTASSE | 50 50 | 200 220 |

e- protection phytosanitaire

La protection phytosanitaire s'appliquera du repiquage à la fin du cycle de production à raison d'un traitement chaque dix jours au decis et au manèbe. Les dosages étant de :

- Decis : 1 litre par hectare
- Manèbe : 2 Kg par hectare

f- L'entretien

L'entretien consistera à procéder au remplacement des plants morts 4 à 5 jours après le repiquage. Nous aurons à faire 2 buttages en plantation. 15 à 20 jours après le repiquage, 1^{er} buttage. 2^{ème} buttage 4 à 5 semaines après la plantation. Un arrosage de 20 mm sera nécessaire tous les 3 jours et ce, jusqu'à la fin du cycle de production. Il est recommandé d'éviter les excès d'eau. Le sarclage se fera à la demande.

g- Récolte

❖ N'DROWA D'ISSIA

La récolte se fera une fois par semaine. La maturité est atteinte lorsque les fruits prennent la couleur blanc-neige, on fait la récolte avant leur jaunissement ; le conditionnement se fera en sac de 40 Kg. Le rendement escompté est de : 25 tonnes/ha.

❖ VIOLETTE

Trois mois après le repiquage, quand les fruits sont de couleur violet foncé et longs de 15cm ou 20 cm (ou 10 cm pour les aubergines rondes), le conditionnement se fera aussi en sac de 40 Kg. Le rendement escompté est de 25 tonnes/ha.

2-3-2- 2^{ème} CYCLE

Les différents travaux de culture à réaliser concernent :

- la préparation du sol
- la pépinière
- la plantation
- la protection phytosanitaire
- l'entretien
- la récolte

a- la préparation du sol

Elle se fait en deux temps :

❖ Préparation initiale

Quelques mois avant le repiquage, nous ferons un apport de compost (fumier) suivi d'un gyrobroyage et d'un passage de pulvérisateur.

❖ Préparation finale

Au moins un mois avant la plantation, faire un labour profond (35 Cm environ), suivi d'un pulvérisage croisé, précédé de l'épandage, de l'ameublement et de l'engrais de fond éventuellement.

b- la pépinière

Il faut 125m² de pépinière pour un hectare de N'drowa. Nous aurons à désinfecter les couches de semis au Furadan 5grs ; à raison de : 1Kg/125 m².

La quantité de semence à l'hectare est de 300 grs.

Le semis se fera en ligne. Il sera espacé de 10 cm. La durée de la pépinière est de 30 à 45 jours.

c- La plantation

Le repiquage se fera sur des petits billons. Les distances de plantation à observer sont : 1,20 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes. Ainsi, on pourra avoir comme densité de plantation 20.750 plants à l'hectare. Ces plants seront repiqués jusqu'au premières feuilles, puis « bornés ».

d- La fertilisation

Les engrais minéraux sont des poudres ou des grains qui contiennent des éléments nutritifs indispensables aux cultures. Ces éléments sont principalement : l'azote, l'acide phosphorique et la potasse. Pour le projet maraîcher de YAPIKRO nous comptons utiliser les différents types d'engrais et les dosages suivants :

| EPOQUE D'APPLICATION | TYPE D'ENGRAIS | DOSE (KG/HA) | PRIX UNITAIRE UNITAIRE/KG (FCFA) |
|---------------------------|--|--------------------------|----------------------------------|
| 30 jours avant plantation | DOLOMIE | 400 | 80 |
| Au billonnage | - N.P.K 10-18-18 - UREE - TRIPLE - SULFATE DE POTASSE | 200 100 100 100 | 220 200 200 220 |
| 2 mois après plantation | - UREE - SULFATE DE POTASSE | 50 50 | 200 200 |

| | | | |
|-------------------------|--------------------------------|----|-----|
| 3 mois après plantation | - UREE - SULFATE DE POTASSE | 50 | 200 |
| | | 50 | 220 |

e- protection phytosanitaire

La protection phytosanitaire s'appliquera du repiquage à la fin du cycle de production à raison d'un traitement chaque dix jours au decis et au manèbe. Les dosages étant de :

- Decis : 1 litre par hectare
- Manèbe : 2 Kg par hectare

f- L'entretien

L'entretien consistera à procéder au remplacement des plants morts 4 à 5 jours après le repiquage. Nous aurons à faire 2 buttages en plantation. 15 à 20 jours après le repiquage, 1^{er} buttage. 2^{ème} buttage 4 à 5 semaines après la plantation. Un arrosage de 20 mm sera nécessaire tous les 3 jours et ce, jusqu'à la fin du cycle de production. Il est recommandé d'éviter les excès d'eau. Le sarclage se fera à la demande.

g- Récolte

❖ N'DROWA D'ISSIA

La récolte se fera une fois par semaine. La maturité est atteinte lorsque les fruits prennent la couleur blanc-neige, on fait la récolte avant leur jaunissement ; le conditionnement se fera en sac de 40 Kg. Le rendement escompté est de : 25 tonnes/ha.

❖ VIOLETTE

Trois mois après le repiquage, quand les fruits sont de couleur violet foncé et longs de 15cm ou 20 cm (ou 10 cm pour les aubergines rondes), le conditionnement se fera aussi en sac de 40 Kg. Le rendement escompté est de 25 tonnes/ha.

2-3- MATERIEL DE CULTURE

Pour réaliser la culture maraîchère et obtenir de bons résultats, il faut disposer d'un minimum d'équipements. Pour le projet maraîcher de Broukro, nous comptons utiliser le matériel agricole suivant :

2-4-1 Motoculteur : le motoculteur choisi est de marque KUBOTA. Il sera acquis en location auprès de certains agriculteurs de Brobo, moyennant un coût de location de 52.500 FCFA/hectare.

2-4-2 Motopompe : l'utilisation de la motopompe répond à un besoin vital pour réaliser la culture maraîchère en contre-saison. En effet, ce matériel à l'avantage d'assurer l'irrigation parfaite de la parcelle par un système d'arrosage par aspersion. Dans le cas de notre projet, nous avons choisi une motopompe de marque Cotiemme présentant les caractéristiques suivantes :

SPECIFICATIONS

- Modèle : JET GO DIESEL
- Type : Centrifuge
- Orifices (mm) : 40 x 40 + 25 x 2
- HMT : 50 mètres
- Débit l/mn : 400 litres
- Maximum m³ / H : 34 m³ / H
- Hauteur Aspiration : 7.50 mètres
- Garniture : Carbone Céramique
- Modèle : DY23
- Type : Diesel
- Carburant : Gasoil
- Volume Réservoir : 3,2 L
- Démarrage : Lanceur manuel à retour automatique
- Dimension : 820 x 510 x 560
- Poids à vide : 52 Kg
- Accessoires : Crépine, Raccords et Colliers

L'ensemble est monté monobloc sur châssis brouette.

Le réseau de pompage (groupe motopompe) sera relié à des accessoires de raccordement et de distribution qui seront installés par la société « SEMAT » spécialiste en irrigation.

2-4-3 Pulvérisateur

Comme son nom l'indique, le pulvérisateur choisi pour le projet est de marque « OSATU ». il servira à effectuer les traitements phyto-pharmaceutiques destinés à assurer la protection des plants et de fruits au cours du cycle de production.

2-4-4 Matériel de pesage

Ce poste concerne l'acquisition d'une bascule devant servir à peser la récolte lors de son achat, sa production et sa commercialisation. Le coût d'acquisition de cette bascule est évalué à 120.000 FCFA TTC.

2-5 MATERIEL ET EQUIPEMENT DE PRODUCTION

- Bâtiment
- Décortiqueur SB30
Avec moteur Diesel 25CV
- Coureuse

III- INVESTISSEMENTS

L'investissement total à réaliser s'élève à 5.000.000 FCFA (aux conditions économiques de 2007 y compris le fonds de roulement) et sera fait en trois (3) phases bien distinctes réparties elles-mêmes sur 3 années. Ces investissements concernent les frais d'établissement, le terrain, le matériel de culture, l'emballage polypropylène et les petits outillages. A ces immobilisations, il faut également ajouter les frais de travaux de terrassement liés à chacune des phases du projet sans oublier le fonds de roulement initial nécessaire au démarrage du projet. Dans ces conditions, les différents postes d'investissement présentent les caractéristiques et coûts suivants :

3-1 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement concernent :

- ◆ Les différents études réalisées à savoir :
 - l'étude technique du projet
 - l'étude du marché
 - l'étude économique et financière
- ◆ Les différents déplacements réalisés hors de Tiassalé pour les démarches du projet. Le coût des frais d'établissement a été évalué à 200.000 FCFA.

3-2 TERRAIN

Le terrain retenu est localisé dans la S/P de BROBO .Sa superficie est de 3 hectares pour un coût total de 375.000 FCFA soit 25.000 FCFA/hectare/an.

3-3 TRAVAUX DE TERRASSEMENT

Ces travaux concernent l'aménagement de la plaine alluviale et comprennent :

- le défrichage de la parcelle
- la suppression des souches ou autres éléments pouvant gêner le labourage
- le labour de la parcelle
- le planage de la parcelle

Ces frais sont évalués à 120.000 FCFA/Hectare.

3-4 MATERIEL DE CULTURE

En principe, pour faire de la culture maraîchère adéquate, il faut disposer de

- d'un système d'irrigation. Il a pour avantage de faire un arrosage parfait de la plantation. Dans notre cas, nous avons choisi une motopompe COTIEMME qui sera raccordée à un réseau de distribution installé par la société SEMAT.
- 1 motoculteur qui laboure un hectare par jour
- 1 pulvérisateur « OSATU » pour les traitements herbicides et insecticides
- 1 balance qui servira à peser la récolte.

Les coûts et les spécifications de ce matériel sont consignés dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°1 : Coût du matériel et spécifications techniques :

| DESIGNATION | QUANTITE | MARQUE | CAPACITE | PRIX UNITAIRE FCFA(HT) | PRIX TOTAL(HT) |
|--|----------|--------|----------|------------------------------|-------------------|
| Motoculteur + Accessoires | | | | | |
| Motopompe + réseau de distribution | | | | | |
| Véhicule Utilitaire | | | | | |
| Pulvérisateur | | | | | |
| Bascule | | | | | |
| Cagettes | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

N.B. : (1) Il faut préciser que le motoculteur sera acquis en location en raison de son coût élevé à l'achat. Néanmoins, il n'est pas exclu d'en acquérir dès que les ressources générées par le projet le permettront.

3-5 EMBALLAGES

Les emballages utilisés sont constitués de sacs polypropylène pour le conditionnement de la récolte. Il faut préciser que ces sacs seront acquis une fois pour toutes et seront réutilisables après chaque année de production. Dans ces conditions, ils seront comptabilisés en immobilisation. Les sacs polypropylène de 50 Kg sont fabriqués en majorité par Filtisac à Abidjan au coût de 200 Frs l'unité. Il est également important de souligner que les sacs destinés au conditionnement de la récolte seront consignés à chaque client. A défaut de la

consignation, les clients devront eux-mêmes fournir leur sac avant l'enlèvement du produit. En définitif, les sacs seront réutilisables après chaque opération de vente.

Nous prévoyons alors un stock de 200 sacs pour un coût de 40.000 FCFA chaque année durant les trois premières années du projet soit 600 sacs à 120.000 FCFA.

3-5-1 Sacs en jute

3-5-2 Sacs polypropylène

3-6 OUTILLAGE DIVERS

Il s'agit principalement de petit matériel (houes, machettes, limes, pioches etc...) destinés à assurer un entretien journalier des parcelles. Leur montant est évalué forfaitairement à 150.000 FCFA.

3-7 FONDS DE ROULEMENT INITIAL

Ce fonds a été estimé pour assurer les charges d'exploitation de la première phase du projet. Il prend en compte les éléments suivants :

- frais de semences
- frais d'intrants (engrais, insecticides et fongicides)
- les fournitures extérieures
- les services extérieurs
- les autres charges d'exploitation...

Le montant de ce fonds de roulement a été évalué à 953.267 FCFA.

3-8 IMPREVUS DIVERS

Ce sont des palliatifs à certaines insuffisances qui pourraient apparaître au niveau de la trésorerie au cours de la première année d'exploitation. Leur montant est évalué forfaitairement à 50.000 FCFA.

RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS ET DUREE D'AMORTISSEMENT

Le montant total des investissements se répartit comme suit (FCFA) :

TABLEAU N°2

RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS ET DUREE D'AMORTISSEMENT

| DESIGNATION | 1ERE ANNEE | 2EME ANNEE | 3EME ANNEE | TOTAL | DUREE D'AMORTISSEMENT |
|----------------------------|------------|------------|------------|-------|-----------------------|
| Frais établissement | | | | | |
| Terrain | | | | | |
| Travaux de terrassement | | | | | |
| Matériel de culture | | | | | |
| Outils divers | | | | | |
| Divers imprévus | | | | | |
| Emballage | | | | | |
| Fonds de roulement initial | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

TABLEAU N°3 : AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS (en FCFA)

| ANNEE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------------------|---|---|---|---|---|
| Frais d'établissement | | | | | |
| Matériel de culture | | | | | |
| Outillage divers | | | | | |
| Divers imprévus | | | | | |
| <u>Travaux de terrassement</u> | | | | | |
| Dont : 1 ^{ère} année | | | | | |
| 2 ^{ème} année | | | | | |
| 3 ^{ème} année | | | | | |
| <u>Emballage</u> | | | | | |
| Dont : 1 ^{ère} année | | | | | |
| 2 ^{ème} année | | | | | |
| 3 ^{ème} année | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

IV- FINANCEMENT

Le plan de financement envisagé pour résoudre au besoin d'investissement du projet présente la configuration suivante :

- fonds propres 500.000 FCFA

TOTAL 500.000 FCFA

Il convient de souligner que les fonds propres financeront : le terrain, les frais d'établissement. D'autres part, l'emprunt bancaire à moyen terme sera contracté auprès des banques au taux préférentiel de 8 % TTC l'an pour une durée de 5 ans avec différé de 1 an.

V- ETUDE DE MARCHE ET COMMERCIALISATION

5-1 PRODUIT

Le projet maraîcher de YAPIKRO vise essentiellement la production d'aubergine à partir de semences génétiquement améliorées (semences sélectionnées violette et N'Drowa d'Issia) et de Maraîchers en général . Il s'agit par conséquent d'un produit de bonne qualité qui sera commercialisé en sac polypropylène de 40 Kg.

5-2 PROGRAMME DE PRODUCTION ET D'EVOLUTION

Le programme de production envisagé est fonction de la superficie totale, cultivée et du rendement à l'hectare. En retenant pour ce projet, l'on peut proposer le programme de production suivant :

| ANNEES | SUPERFICIE CULTIVEE (hectare) | PRODUCTION ENVISAGEE (tonnes) |
|--------|-------------------------------|-------------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Il faut préciser que l'année de croisière est atteinte en 3^{ème} année avec 75 tonnes d'aubergines. Le rendement moyen étant de 25 tonnes à l'hectare.

5-3 SITUATION DE L'OFFRE D'AUBERGINE EN COTE D'IVOIRE

L'offre de tomate en Côte d'Ivoire est assurée par une production locale traditionnelle. Bien qu'étant un pays agricole, la Côte d'Ivoire n'a pas encore assis une vraie politique de production vivrière de contre-saison. La production est comme des cueillettes. D'abord le produit est toujours saisonnier. Ensuite, c'est à peine s'il subit le moindre traitement phytosanitaire hormis le nettoyage des herbes sauvages qui envahissent l'exploitation. Il s'en suit une productivité faible malgré la culture dans certains cas de variétés à haut rendement. Pis, la production arrive au même moment partout et pour tous. Conséquence, le producteur n'en tire pas profit même si cela fait le bonheur du consommateur durant cette période de courte durée.

Le manque de principe de conservation entraîne très tôt la rareté de ces produits vivriers qui se traduit par une hausse subite de leurs prix. Il convient de souligner que la demande de produits vivriers de tomate croît avec l'évolution démographique. Cette demande reste insatisfaite.

5-4 CLIENTELES VISEES PAR LE PROJET

Le prix de l'aubergine dans ce projet, ce situera entre 200 et 250 Frs/Kg. La variation de ces prix sera fonction des fluctuations enregistrées au niveau du prix de cession des intrants de production dans la mesure où ces éléments interviennent pour une grande part dans le coût de revient du prix proposé.

VI- ETUDE DES APPROVISIONNEMENTS

6-1 ACHATS ET FRAIS SUR ACHATS

6-1-1 Les semences

Le projet utilisera des semences sélectionnées à haut rendement. Les objectifs de rendement affichés sont de 25 tonnes par hectare. Ces semences seront acquises localement auprès des sociétés spécialisées telle que Callivoire, etc... à raison de : 300 Grs/ha et au prix de 60 FCFA le gramme.

En fonction des superficies cultivées par année, les besoins en semences sont évalués comme suit :

| ANNEE | SPECULATION | SUPERFICIE CULTIVEE (Ha) | BESOIN EN SEMENCE (Grs) | VALEUR (FCFA) |
|--------------|--|---------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| 1 | Aubergine Tomate Gombo Piment | | | |
| | TOTAL | | | |
| 2 | Aubergine Tomate Gombo Piment | | | |
| | TOTAL | | | |
| 3 | Aubergine Tomate Gombo Piment | | | |
| | TOTAL | | | |
| | | | | |

6-1-2 Les engrais

Cette rubrique concerne les engrais : Dolomie, N.P.K, Urée, Triple et Sulfate de potasse vendus par Stepc respectivement à :

- Dolomie 80 F/Kg
- N.P.K 220 F/Kg
- Urée 220 F/Kg
- Triple 220 F/Kg
- Sulfate de potasse 220 F/Kg

Les besoins en engrais du projet sont évaluer comme suit :

| ANNEE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|---|---|---|---|---|
| Superficie (Ha) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Quantité engrais (Kg) DOLOMIE NPK UREE TRIPLE SULFATE DE POTASSE | | | | | |
| Valeur d'acquisition (FCFA) DOLOMIE NPK UREE TRIPLE SULFATE DE POTASSE | | | | | |
| Valeur TOTAL (FCFA) | | | | | |

6-1-3 Les produits phytopharmaceutiques

Ils sont constitués d'insecticides et de fongicides en vue de protéger les plants d'aubergine contre les adversaires, les insectes et les maladies de toutes natures. L'insecticide utilisé est le decis à raison d'un litre à l'hectare ; le fongicide utilisé est le manèbre à raison de deux Kg à l'hectare. Cas produits sont vendus respectivement à : 7.500 FCFA le L decis et à 2.700 FCFA le Kg de manèbre. Dans ces conditions les besoins phytosanitaires se présentent comme suit :

| ANNEE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|
| Superficie cultivée (ha) | | | | | |
| Produits phytopharmaceutiques Insecticides (litre) Fongicides (Kg) | | | | | |
| valeur d'acquisition (FCFA) insecticides | | | | | |

| | | | | | |
|--------------|--|--|--|--|--|
| fongicides | | | | | |
| TOTAL VALEUR | | | | | |

6-2 FOURNITURES EXTERIEURES

Elles concernent les autres consommations du projet, à savoir :

- Produits pétroliers
- Electricité et eaux
- Pièces de rechange machines, petit outillage
- Autres fournitures extérieures

6-2-1 Produits pétroliers

Cette rubrique concerne les produits tels que le gas-oil et les lubrifiants pour le fonctionnement de la motopompe, les frais de ces produits pétroliers sont estimés comme suit :

❖ Groupe motopompe – puissance 14 cv

Période d'irrigation : (octobre, novembre, décembre, janvier), février, mars, avril, mai, soit 8 mois d'arrosage à raison de 3 arrosages par semaine ; soit 12 Jours en moyenne par mois d'une durée de 4 heures par jour. Pour la période de 8 mois, on aura :

4 heures x 12 jours x 8 mois = 384 heures/hectare.

Besoin en gas-oil :

Consommation horaire 0,121 x 14 cv = 1,68 l

Consommation annuelle/ha : 1,681 x 384 heures = 645,121

Coût annuel : 645,121 x 270F = 174.182 FCFA

Donc 1^{ère} année : 174.182 Frs pour 1 ha

2^{ème} année : 348.364 Frs pour 2 ha

3^{ème} année : 522.546 Frs pour 3 ha

Besoin en lubrifiant

Consommation annuelle : 0,025L par litre de gas-oil soit 0,025 x 645 x 645,12 litres

Coût annuelle : 16,12L x 1.750 Frs = 28.210 Frs

1^{ère} année : 28.210 Frs pour 1 ha

2^{ème} année : 56.240 Frs pour 2 ha

3^{ème} année : 84.630 Frs pour 3 ha

Besoin en carburant et en lubrifiant par année : (en année de croisière)

1^{ère} année : 174.182 Frs + 28.210 Frs = 202.392 Frs

2^{ème} année : 348.364 Frs + 56.420 Frs = 404.784 Frs

3^{ème} année : 522.546 Frs + 84.630 Frs = 607.176 Frs

6-2-2 Electricité et eau

Le projet ne nécessite pas de branchement au réseau de la CIE ni de raccordement au réseau SODECI.

Cela justifie dans la mesure où le fonctionnement de la motopompe est assuré par des produits pétroliers et l'alimentation en eau par le Bandama qui sert de retenue d'eau pour les besoins du projet maraîcher dont il est question.

6-2-3 Pièces de rechange du matériel de culture

Il s'agit des pièces de rechange dont les coûts annuels sont indexés sur le coût d'acquisition du matériel de culture. Le coût de ces pièces est estimé globalement à :

2,5 % de la valeur globale du matériel de culture en 1^{ère} année

5 % pour la 2^{ème} année

10 % pour la 3^{ème} année et suivante. Ces estimations conduisent au tableau ci-dessous relatif au coût des pièces de rechange pour les cinq (5) premières années.

| ANNEE | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|---|---|---|---|---|
| Coût du matériel de culture (FCFA) | | | | | |
| Taux du coût des pièces de rechange (FCFA) | | | | | |
| Coût annuel des pièces de rechange (FCFA) | | | | | |

6-2-4 Autres fournitures extérieures

Il s'agit des vêtements de travail (salopettes), des chaussures et bottes de protection. Leur coût annuel est évalué forfaitairement à 40.000 Frs les deux premières années et 20.000 Frs les autres années (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} année).

VII – SERVICES EXTERIEURES

Ils sont composés de :

- réparation du matériel de culture (motopompe, pulvérisateur) liée aux interventions extérieures ;
- autres services extérieurs (téléphone, boîte postale, courrier etc...).

Ces frais sont évalués globalement à :

- 50.000 FCFA par an pour les réparations du matériel
- 20.000 FCFA par an pour les autres services extérieurs

VIII – TRANSPORT

Le projet ne nécessite pas de transport d produit dans la mesure où la récolte sera vendue bord-champs.

IX – EMPRUNT ET ELEMENTS DU COMPTE D'EXPLOITATION

9-1 Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire sera sollicité auprès d'une banque commerciale. L'on rappelle que cet emprunt de : 4.500.000 FCFA sera contracté aux conditions suivantes :

- Taux : 8 %
- Durée : 50 ans
- Différé : 10 an sans intérêt sur la période du différé
- Annuités constantes
- Organismes prêteurs

Cela nous conduit au tableau d'amortissement de l'emprunt

TABLEAU N°4 – AMORTISSEMENT DE L'EMPRUNT

| Années | Capital à amortir | Intérêt TTC 8 % | Remboursement du principal | Annuités |
|--------|-------------------|-----------------|----------------------------|----------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |

N.B. : La détermination de l'annuité s'effectue à partir des tables financières en considérant les conditions d'acquisition de l'emprunt.

9-2 ELEMENTS DU COMPTE D'EXPLOITATION

9-2-1 Autres charges d'exploitation

Les autres éléments de charge du compte d'exploitation comprennent :

- Assurance
- Frais du personnel
- Labour et pulvérisage au motoculteur
- Charges diverses
- Impôts et taxes
- Frais financiers
- Amortissements

9-2-1-1 Frais du personnel

Pour une exploitation de cette taille, les besoins en personnel seront fonction de la part des travaux qui seront réalisés mécaniquement. Ainsi, il faut prévoir les effectifs suivants :

- 1^{ère} année : 1 chef d'exploitation à 40.000 FCFA et 2 manœuvres à 25.000 FCFA chacun
- 2^{ème} année : 1 chef d'exploitation à 40.000 FCFA et 2 manœuvres à 25.000 FCFA chacun
- 3^{ème} année : 1 chef d'exploitation à 40.000 FCFA et 2 manœuvres à 25.000 FCFA chacun

Sur cette base, la masse salariale allouée au personnel permanent de ce projet pendant la durée totale des travaux du cycle de production est la suivante :

- 1^{ère} année : $(40.000 \text{ FCFA} \times 8) + 2 (25.000 \text{ FCFA} \times 8) = 720.000 \text{ FCFA}$
- 2^{ème} année : $(40.000 \text{ FCA} \times 8) + 4 (25.000 \text{ FCFA} \times 8) = 1.120.000 \text{ FCFA}$
- 3^{ème} année : $(40.000 \text{ FCFA} \times 8) + 6 (25.000 \text{ FCFA} \times 8) = 1.200.000 \text{ FCFA}$

9-2-1-2 Charges diverses

Ces charges concernent les pertes d'exploitation liées aux intempéries climatiques, aux avaries enregistrées au cours du stockage du produit et aux créances douteuses. Ces charges sont évaluées forfaitairement à 1 % du chiffre d'affaire par année. Ce qui correspond à :

- 1^{ère} année : $3.125.000 \text{ FCFA} \times 1 \% = 31.250 \text{ FCFA}$
- 2^{ème} année : $6.250.000 \text{ FCFA} \times 1 \% = 62.500 \text{ FCFA}$
- 3^{ème} année : $9.375.000 \text{ FCFA} \times 1 \% = 93.750 \text{ FCFA}$

9-2-1-3 Impôts et taxes

Cette rubrique concerne principalement les taxes municipales, les patentes et les licences dont les coûts ont été évalués annuellement à :

- 1^{ère} année : 50.000 FCFA
- 2^{ème} année : 75.000 FCFA
- 3^{ème} année : 100.000 FCFA

9-2-1-4 Frais financiers

Ces frais ont été calculés et sont connus dans le tableau d'amortissement de l'emprunt au chapitre VIII, paragraphe 8.1.

9-2-1-5 Amortissements

Les charges d'amortissement ont également été calculé par le mode linéaire. Elles sont consignées au chapitre II dans le tableau N°2, relatif aux amortissements. L'ensemble de toutes ces charges d'exploitation est consigné dans le tableau ci-dessous :

TABLEAU N°5 : CHARGES D'EXPLOITATION

| Années | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|-------------------------|---|---|---|---|---|
| Charges d'exploitation | | | | | |
| Achat semences | | | | | |
| Engrais | | | | | |
| Prts phytosanitaires | | | | | |
| Fournitures extérieures | | | | | |
| Services extérieures | | | | | |
| Assurances-redevance | | | | | |
| Frais du personnel | | | | | |
| Labour et pulvérisage | | | | | |
| Charges diverses | | | | | |
| Impôts et taxes | | | | | |
| Frais financiers | | | | | |
| Amortissements | | | | | |
| TOTAL | | | | | |

9-3 PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce produit est obtenu en multipliant les quantités produites au paragraphe 5-2 par le prix proposé du projet : 125 FCFA/Kg d'aubergine, ce qui conduit au tableau suivant :

| ANNEES | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--------|---|---|---|---|---|
|--------|---|---|---|---|---|

| <u>PRODUIT</u> | | | | | |
|----------------------------|--|--|--|--|--|
| ◆ Tomate (Kg) | | | | | |
| ◆ Prix unitaire (FCFA/Kg) | | | | | |
| ◆ Chiffre d'affaire (FCFA) | | | | | |

9-4 PRIX DE REVIENT DU KILOGRAMME D'AUBERGINE PAR ANNEE

Le coût de revient par kilogramme est calculé à partir du rapport entre les charges totales d'exploitation par année et la production correspondante.

Le tableau suivant donne un aperçu du coût de revient :

| ANNEES | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---------------------------------------|---|---|---|---|---|
| Production totale(tonnes) | | | | | |
| Charges totales d'exploitation (FCFA) | | | | | |
| Coût unitaire/tonne (FCFA) | | | | | |
| Marge/prix de vente (FCFA) | | | | | |

L'examen du tableau ci-dessous relatif au pris de revient, montre bien que dès la première année de production, la marge bénéficiaire dégagée par le projet est positive et se situe à 23.822 Frs/tonne vendu, ce qui équivaut à un gain de 23.82 Frs/Kg d'aubergine vendu.

En 2^{ème} année cette marge passe de 42.505 Frs à 58.508 FCFA la 3^{ème} année (année de croisière) pour atteindre en moyenne 60.988 FCFA soit 60,98 FCFA/Kg d'aubergine vendue en 4^{ème} et 5^{ème} année.

L'augmentation successive de la marge bénéficiaire est due d'une part à l'augmentation du volume de production et d'autre part à la diminution relative de certains postes de charges d'exploitation telles que les frais d'amortissement, les travaux de terrassement etc...

9-5 – LE COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

Le compte d'exploitation prévisionnel du projet a été établi sur une période de cinq (5) ans. Il prend en compte les recettes et toutes les charges d'exploitation générées par le projet.

Ce compte qui est établi en FCFA se présente de la manière suivante :

| ANNEES | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|
| VENTE : Vente HT TVA, TPS sur ventes TOTAL | | | | | |
| ACHATS : achats, fournitures et Services extérieures TVA sur achat TOTAL | | | | | |
| Valeur ajoutée brute (VAB) - <u>Autres dépenses dont :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Assurance redevance • Labour et pulvérisage au motoculteur • Charges diverses (1 % du C.A) • Impôts et taxes (patentes etc...) • Frais de personnel TOTAL | | | | | |
| Excédent brut d'exploitation (EBE) | | | | | |
| Amortissements | | | | | |
| Frais financiers | | | | | |
| Bénéfice brut (B.B) | | | | | |
| Impôts BIC (25 % du B.B.) | | | | | |
| Bénéfice net (B.N) | | | | | |
| CASH FLOW (BN + Amort) | | | | | |

X – PLAN DE FINANCEMENT

Le tableau de financement du projet reprend exercice par exercice, les emplois, d'une part et les ressources d'autre part. chaque année, la différence entre le total des emplois et le total des ressources donne le solde annuel de trésorerie (ou flux de liquidité de l'année) du projet.

Sur cette base, le tableau de financement du projet maraîcher de YAPIKRO présente la configuration suivante : en FCFA

TABLEAU N°9 PLAN DE FINANCEMENT

| ANNEES | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|---|---|---|---|---|---|
| RESSOURCES | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Apport de capital • Emprunt • Excédent brut d'exploit (E.BE) • Valeur résiduelle | | | | | |
| TOTAL DES RESSOURCES | | | | | |
| EMPLOIS | | | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Investissements • Service sur résultats (BIC) • Dividendes | | | | | |
| TOTAL DES EMPLOIS | | | | | |
| SOLDE (ressources-emplois) | | | | | |
| TRESORERIE (cumul des soldes) | | | | | |

L'examen du tableau de financement indique que les flux nets de liquidité cumulés sur la durée de vie du projet sont positifs. Cela dénote effectivement de la présence d'une trésorerie dans les caisses du projet.

CONCLUSION

Le projet maraîcher de Yapikro présente des atouts indéniables pour la Côte d'Ivoire :

- il s'inscrit dans le cadre de la politique agricole du gouvernement en contribuant à l'autosuffisance alimentaire.
- au plan social, le projet génère des emplois permanents pour une masse salariale distribuée de
- il participe à l'émergence d'un pôle économique de développement à BROBO
- il permet la sédentarisation et le retour à la terre des jeunes de BROBO.

Au plan financier et économique, la réalisation de ce projet permet de créer une valeur ajoutée positive et un taux de rentabilité satisfaisant.

Pour toutes les raisons évoquées, le projet maraîcher de Yapikro initié par l'Association MARAICHERS COTE D'IVOIRE désire bénéficier d'un soutien pour la mise en valeur de la plaine alluviale du KOUABO dans la sous-préfecture de BROBO

ANNEXES

En fin de document, nous joignons des photocopies de prospectus, les factures pro-formas de matériel, des devis et d'autres pièces indispensables au projet.